

*Création d'emploi*

d'énergie continuera d'augmenter d'ici à quelques années, il serait bon d'exonérer complètement les agriculteurs de la taxe, ce qui serait avantageux pour tous les secteurs de l'industrie agro-alimentaire, du producteur au consommateur. Le député de Medicine Hat (M. Hargrave) en a parlé parce que l'industrie du bœuf, celle de la viande rouge, se trouve dans une situation précaire et que le gouvernement doit absolument mettre au point un programme national et rationnel de stabilisation. Si l'on veut permettre à l'industrie du bœuf de sortir de cette mauvaise passe, il faut lui accorder des subventions d'urgence.

Tous les jours, il y a des agriculteurs qui abandonnent leur exploitation, et ils comptent parmi les meilleurs. Je me souviens d'avoir posé une question au ministre des Finances (M. MacEachen) le premier jour de la session; on a d'ailleurs beaucoup parlé de sa réponse dans les journaux. Le ministre a affirmé qu'il s'en prendrait aux banques. Il a dit en réalité qu'il voulait que les banques crachent un peu. Il y a bien encore quelqu'un qui crache, mais je tiens à signaler au ministre des Finances, même s'il n'est pas à la Chambre, que ce ne sont pas les banques mais bien les agriculteurs.

Nous avons besoin de ces bons jeunes agriculteurs. Nous aurons encore davantage besoin d'eux à l'avenir. L'agriculture n'arrivera peut-être pas à tenir le coup si cela dure encore trois ou cinq ans. Ce sont des nouvelles désastreuses pour les agriculteurs canadiens, pour les consommateurs, pour les hommes d'affaires, pour les travailleurs, bref pour tous les Canadiens.

Le gouvernement et les députés d'en face sont entièrement responsables de cette situation.

**M. Dave Dingwall (Cap Breton-Richmond-Est):** Je me réjouis d'avoir l'occasion de participer au débat. Avant tout, je tiens à dire à quel point je suis heureux que le député de Hamilton-Mountain (M. Deans) ait présenté cette résolution.

Je crois important que les députés débattent de temps à autre des sujets qui revêtent un intérêt considérable pour les Canadiens, que cela prenne la forme d'un projet de loi ou d'une journée de l'opposition. Je veux en outre souligner que le parti à ma droite, le croupion rose, comme je l'appelle, n'a absolument pas le monopole de la compassion.

Le député de Broadview-Greenwood (M. Rae) nous débite un tas de citations et de belles phrases. Qu'y a-t-il de plus méprisant qu'un gosse de riches, de plus condescendant que ce professeur qui fait la morale? J'ignore ce que professe le député, ou même ce qu'il tente de dire aux Canadiens. Je crois que ce que le député tente de faire, c'est de brouiller les cartes ou de causer davantage de torts. C'est d'ailleurs seulement de cette façon qu'il arrive à se faire élire. Je voudrais préciser pour le compte rendu—et je dois en convenir avec le député d'Elgin (M. Wise)—que le député et son parti ne sont pas les seuls à éprouver une certaine compassion.

Le budget présenté à la Chambre le 12 novembre mentionnait trois principaux thèmes que les députés de l'opposition, surtout les néo-démocrates semblent prendre plaisir à déformer. Ils ne vérifient pas ce qu'il en est, monsieur l'Orateur. Un grand nombre de faits devrait être présenté au Parlement afin que les Canadiens sachent exactement ce qui se passe.

● (1740)

Je voudrais parler des trois thèmes de ce budget à savoir la restriction, l'équité et le renouveau. La restriction vise à

réduire le déficit qui contribue à la hausse du taux d'inflation, des taux d'intérêt et du taux de chômage. Le thème de l'équité regroupe certaines mesures visant notamment à supprimer les échappatoires fiscales. Et, bien sûr, il faut accorder une aide aux petites entreprises, aux agriculteurs et aux propriétaires de maisons. Je ferai remarquer au député de Hamilton Mountain que l'aide aux petites entreprises nous assurera des emplois pour les années à venir.

Le député a commencé son discours en disant que la politique du gouvernement allait détruire les travailleurs. Comment peut-on déformer ainsi la vérité? Cette déclaration ne repose sur rien. Nous connaissons tous la position de son parti à l'égard de l'énergie nucléaire et je voudrais vous citer deux exemples à cet égard. Il y a une usine d'eau lourde dans ma circonscription et, si le gouvernement visait à désorganiser les travailleurs, il pourrait peut-être la fermer. Mais non, l'usine est encore ouverte, elle continue de recevoir des subventions et elle a créé entre 400 et 450 emplois.

L'autre déclaration erronée avait trait à une autre société de ma région, la Société de développement du Cap-Breton. Si le gouvernement voulait désorganiser les travailleurs, il enverrait ces 4,000 mineurs travailler en Colombie-Britannique. C'est ce que le NPD ferait. Cependant, la Société continue de bénéficier de subventions, même si elle n'est pas rentable. N'empêche qu'elle a créé 4,500 emplois. Ce sont les faits, monsieur l'Orateur, mais les députés de l'opposition ne veulent pas les admettre.

J'ai plusieurs autres sujets dont je voudrais parler plus tard. Je sais que je me fais l'interprète de mes collègues quand je dis que je sympathise vivement avec les Canadiens qui ne sont pas assurés de leur emploi, surtout à la veille des fêtes. Mais la sympathie ne règle pas leurs problèmes. Le gouvernement a toujours préféré passer à l'action plutôt que de formuler des vœux pieux à l'endroit de ceux qui sont dans le besoin.

La compassion que nous avons pour les travailleurs se manifeste dans le programme d'assurance-chômage le plus généreux et le meilleur du monde. Cela ne veut pas dire qu'il soit parfait. Il a besoin de remaniements, qui viendront sûrement parce que j'ai confiance dans la compétence et l'intégrité du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Axworthy).

**Des voix: Bravo!**

**M. Dingwall:** Les députés d'en face sèment souvent la confusion quand ils parlent des mises à pied parce qu'ils ne font pas la différence entre mises à pied temporaires, à long terme ou même permanentes. C'est assurément regrettable, mais c'est quand même un fait que les travailleurs manquent de travail le temps qu'une usine se réoutille par exemple, ou subit une interruption de ses approvisionnements. L'assurance-chômage peut stabiliser le marché du travail au cours de ces périodes par son mécanisme de soutien du revenu.

Le programme d'assurance-chômage a été conçu pour fournir une aide financière provisoire à ceux qui sont mis à pied afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils trouvent un nouvel emploi. L'assurance-chômage permet donc aux chômeurs de s'acquitter de leurs dettes. Les travailleurs versent des cotisations pour s'assurer contre la perte imprévue de leur emploi; l'assurance-chômage constitue une protection financière contre cette perte.